

● *Extraits du rapport de l'envoyé des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Iran* ● *Nombreuses arrestations dans les provinces occidentales de l'Iran* ● *Assassinat de quatre kurdes iraniens en Irak* ● *Exécution d'un prisonnier politique* ● *Soutien de l'Iran au terrorisme international* ● *L'écrivain Ahmad Amir-Alaï aurait succombé sous l'interrogatoire.* ●

Communiqué du Comité iranien contre la répression

La justice allemande a enfin lancé un mandat d'arrêt international à l'encontre d'Ali Fallahian, ministre iranien des renseignements, accusé d'avoir commandité, en mars 1992 à Berlin, l'assassinat de quatre opposants iraniens dont le Docteur Saïd Sharafkandi alors secrétaire général du Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran.

Après plusieurs années consécutives de répression et d'assassinats politiques menés par le régime de Téhéran à l'encontre de ses opposants à travers le monde et pour la première fois, l'appareil juridique de l'un des pays européens qui a le plus grand échange économique et commercial avec l'Iran lance un mandat d'arrêt contre l'un des ministres de la République islamique d'Iran pour avoir commandité l'assassinat de ses quatre opposants en Allemagne. Désormais, Ali Fallahian peut être recherché par la police internationale partout où il se trouvera, hors des frontières iraniennes. Ainsi, c'est la République islamique d'Iran dans son intégralité qui est soupçonnée par la justice allemande d'être impliquée dans ces meurtres. Ce succès sans précédent est partagé par tous les opposants au terrorisme d'Etat, toutes et tous ceux qui ont participé, d'une façon ou d'une autre, par leurs efforts acharnés à faire reconnaître à l'opinion publique internationale le caractère terroriste du régime iranien.

Nous tenons à rendre hommage à tous ces combats et surtout aux avocats des victimes de la terreur du régime iranien. Nous espérons que la décision de la justice allemande sera, à la différence de multiples cas précédents, le début de la fermeté des Etats européens, sur la scène internationale, face aux agissements terroristes de la République islamique d'Iran. Et enfin, nous espérons aussi que cette décision renforcerait encore davantage les rangs de tous ceux, iraniens ou non, qui s'opposent à la politique de répression et du terrorisme du régime iranien.

Comité Iranien contre la Répression et le Terrorisme d'Etat
16 mars 1996

Rapporteur des Nations unies : " L'idée même des droits de l'homme est ignorée en Iran."

Le juriste et ancien diplomate, M. Maurice Copithorne, s'est rendu à Téhéran du 10 au 16 janvier 1996, comme représentant spécial et rapporteur de la commission des droits de l'homme des Nations unies. C'est la première fois, après cinq ans de refus des autorités iraniennes, qu'un rapporteur de l'ONU est autorisé à se rendre en Iran depuis que son prédécesseur, M. Galindo-Pohl, a été jugé persona non grata par le gouvernement iranien à la suite de ses conclusions très critiques sur la situation des droits de l'homme en Iran.

Lors de sa visite, M. Copithorne a rencontré essentiellement des officiels ainsi que certaines personnalités et quelques prisonniers.

Nous rapportons ici ses déclarations et des extraits de son rapport, publiés dans les journaux, après son retour. **suite au verso**

Assassinat de quatre kurdes iraniens en Irak par un commando de la République islamique

Dans un communiqué publié à Paris, le 19 mars 1996, le Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran accuse le régime iranien d'être l'instigateur de l'assassinat terroriste de quatre de ses membres sur le sol irakien, dans la région d'Arbil. Les quatre personnes, dont l'une est un adolescent de 17 ans, succombent sous les rafales des mitrailleuses des agents commandités par l'Iran. Quatre autres personnes, toutes membres du PDKI, ont été blessées et sont actuellement hospitalisées.

Les victimes sont : **Faramarz Kechvari, Osman Rahimi, Taher Azizi et Hossein Ebrahim-Zadeh.**

Le communiqué rappelle que cet acte terroriste survient quatre jours après le sommet de Charm el-cheikh et au lendemain du mandat d'arrêt délivré par le procureur allemand contre Ali Fallahian, le ministre iranien et chef des services de renseignements du régime de Téhéran.

Selon certaines informations :

L'écrivain iranien, Amir-Alaï, aurait succombé sous l'interrogatoire dans une chambre d'hôtel à Ispahan

Le soir du mardi 24 octobre 1995, le cadavre de l'écrivain et traducteur iranien de grands talents, **Ahmad Amir-Alaï**, est retrouvé dans l'une des ruelles d'Ispahan.

Si, officiellement, les autorités de la ville ont déclaré à la presse que l'écrivain est décédé de mort naturelle sur son lit d'hôpital, d'autres informations et rumeurs de plus en plus répandues donnent

Exécution d'un prisonnier politique

L'organisation des Movahédines Azadikhah d'Iran, un mouvement d'opposition au régime iranien, a déclaré qu'un de ses membres, au nom de **Khazar Mahmoudi**, détenu depuis un an et demi, vient d'être exécuté en Iran. Cette organisation fait état des tortures sévères contre ce prisonnier avant son exécution. (Information parue dans le journal Enghelabé Eslami publié à l'étranger, mars 1996)

Nombreuses arrestations dans les provinces occidentales de l'Iran

Selon l'agence officielle iranienne IRNA (mercredi 3 avril), 29 personnes ont été arrêtées durant l'année iranienne (mars 1995-1996) dans la province d'Azebaïdjan iranien, située au nord-ouest du pays, pour "espionnage au profit de l'étranger".

Ni l'identité, ni la nationalité et ni les pays au profit desquels ces personnes auraient fait de l'espionnage n'ont été précisés. Un responsable iranien des services de sécurité a d'autre part souligné que durant la même période " 23 contre-révolutionnaires armés" ont été arrêtés.

Par ailleurs, quelques jours avant cette annonce, le ministre iranien des Renseignements avait fait état de l'arrestation de 89 personnes dans la province de Khouzestan (sud-ouest), soupçonnées d'espionnage au profit de l'Irak.

Rapporteur des Nations unies...

De sérieuses préoccupations demeurent...

M. Copithorne reconnaît que les conditions de sa visite ne permettent pas de se faire une idée complète de la situation. Il a déclaré que la République islamique d'Iran continue d'ignorer largement l'idée même du droit de l'homme protégeant la dignité de l'individu, indépendamment des considérations politiques. Il note cependant que la société iranienne est "dynamique" et "qu'un large débat y est engagé sur de nombreux sujets, pouvant prélever à des changements significatifs."

Toutefois "de nombreuses préoccupations demeurent dans de nombreux domaines du point de vue des droits de l'homme." Il note les insuffisances du système judiciaire, la permanence des tribunaux révolutionnaires*, après la révolution, le grand nombre d'exécutions capitales, la discrimination dont est victime la minorité baha'i, les informations sur les enlèvements suivis d'exécutions sommaires, les commandos envoyés à l'étranger, la condamnation à mort de l'écrivain Salman Rushdie, l'inégalité dont souffrent les femmes...

En Iran, le sens de l'universalité de la dignité de l'individu reste rudimentaire.

"Plus généralement le terme de droit de l'homme ne semble pas encore largement accepté dans le pays comme un système de valeurs et de procédures pour préserver la dignité de l'individu. Le sens de l'universalité de cette dignité, de son importance au-delà du politique, semble au mieux rudimentaire."

Parmi les violations des droits de l'homme, le rapporteur cite le témoignage d'Abbas Amir Entézam, ancien vice-ministre du premier gouvernement de Khomeini dirigé par Bazargan et condamné en 1980 à la prison à vie pour espionnage.

1100 prisonniers exécutés en une nuit d'automne ...

Amir-Entézam a dit avoir été jugé sans avocat, avoir passé 550 jours dans l'isolement à la prison d'Evin de Téhéran après son jugement. Il dit avoir été ensuite enfermé 160 jours dans une cellule de 1,2 sur 1,2 m. Les conditions de détention étaient si mauvaises qu'il a dû être opéré à 11 reprises à ses propres frais. Citant Amir-Entézam, le rapporteur fait état de l'exécution de 1.100 prisonniers politiques en une nuit dans la prison d'Evin à l'automne 1981. M. Copithorne reprend aussi une information diffusée en novembre dernier par l'agence Chine nouvelle citant un haut responsable iranien et affirmant que 4.000 personnes avaient été exécutées en Iran pour trafic de drogue depuis 1989.

* Tribunaux islamiques souvent d'exception (note de la rédaction du bulletin Iran répression terreur.)

L'écrivain Amir-Alaï ...

une version différente des faits.

Ce mardi du mois d'octobre, l'écrivain est emmené dans une chambre d'hôtel à Ispahan pour être "interrogé" par des agents des services de sécurité et de renseignements du régime. (Il semble que les séances d'interrogatoire policier se déroulent souvent maintenant dans les chambres d'hôtel afin de paraître ordinaire). C'est dans une de ces chambres que succombe Amir-Alaï. Puis ses "interrogateurs" injectent de l'alcool dans son sang afin de faire croire à une mort survenue à la suite d'une surconsommation de ce produit.

Mort naturelle ou assassinat ? seule une investigation indépendante menée par une commission d'enquête internationale pourrait apporter une réponse.

L'opinion publique internationale dénonce le soutien du régime iranien au terrorisme

Suite aux récents attentats perpétrés en Israël, les mass média internationales ont présenté l'Iran comme le principal soutien du terrorisme islamique. Après Shimone Pérez, Yasser Arafat a également confirmé le rôle actif et direct de l'Iran dans ces attentats.

Ci-dessous, nous rapportons les informations diffusées par la presse internationale et relatives aux activités terroristes du régime iranien :

■ **Soutien au mouvement Hamas.**

Le gouvernement iranien soutient financièrement et logistiquement le mouvement Hamas : versement d'une aide de 3 millions de dollars, entraînement militaire des militants de Hamas et d'autres groupes islamiques en Iran, contacts à de très haut niveau, comme la rencontre en 1992 entre Rafsandsjani et les représentants du Hamas à Téhéran etc...(Radio Israël, Le Point, le journal Bild allemand).

■ **Activités terroristes en Turquie.**

Un journal turc (Al-Chargh Al-wassat) a annoncé le 19 mars dernier qu'une organisation pro-iranienne soutenue par l'Iran est à l'origine de l'assassinat de 30 personnalités turques. Les membres de cette organisation ont été entraînés en Iran et au Liban. Durant ces deux dernières années, 14 attentats ont été perpétrés en Turquie. Huit demandeurs d'asile iraniens en Turquie ont été enlevés et dernièrement deux opposants politiques iraniens ont été assassinés dans ce pays par des agents envoyés de Téhéran.

La radio Israël a annoncé que huit

Saisie de l'hebdomadaire Bahar et du journal Salam

En mars dernier, l'hebdomadaire Bahar fut saisi après trois parutions seulement. Le responsable de la revue est M. Saïd Azizi. L'une des raisons de cette saisie pourrait être la publication des articles techniques sur les antennes paraboliques ainsi que les propos recueillis auprès des étudiants au sujet des élections législatives et le fait d'avoir relaté la déception de ces derniers. Dans la lettre adressée par la "Commission de Surveillance de la Presse" au directeur de Bahar, aucune raison pour cette saisie n'a été mentionnée. (Journal Iran Khabar en langue persane, mars 96)

De même, selon M. Moussavi Khoeiniha, directeur du journal Salam, celui-ci fut saisi pendant deux jours et ce lors de la campagne électorale. La raison évoquée : " enfreindre aux directives de l'imam Khomeini..".

diplomates iraniens en Turquie ont participé à des actions terroristes. Face à ces agissements, le gouvernement turc a décidé de durcir sa politique vis-à-vis de l'Iran. Son premier acte fut l'annulation du voyage que devait faire en Turquie le vice-ministre iranien des services de sécurité. Enfin, le journal Mélliat de Turquie a rapporté les contacts entre le Hezbollah turc et 4 diplomates iraniens et divulgué le nom de ces derniers.

■ **Soutien au Hezbollah libanais.**

Cheik Nassrollah, le secrétaire général du Hezbollah libanais, a déclaré que son mouvement est entré dans une nouvelle phase de lutte contre Israël, à la faveur des attentats suicides. Dans une interview au journal arabe Alwassat, publié à Londres, il a déclaré publiquement, et ce pour la première fois, que son organisation recevait de l'argent de l'Iran : " Nous ne dissimulons pas le fait de bénéficier du soutien de la République islamique. Il n'y a aucune raison de nier que nous recevons de l'aide financière et politique de l'Iran. Cela ne nous fait pas honte." (Journal Keyhan de Londres, 4 avril 96).

Le Comité Iranien Contre la Répression et le Terrorisme d'Etat a été fondé en mars 1993. Composé de divers personnalités et membres de l'opposition iranienne en exil, il se veut indépendant des partis politiques. Il s'est fixé la tâche d'informer et de sensibiliser l'opinion publique internationale sur les violations des droits de l'homme en Iran et sur le terrorisme d'Etat pratiqué par la République Islamique à l'encontre de ses opposants à l'étranger.

Adresse :

**42, Rue Monge
75005 Paris France**

Compte postal :

**CCP
3943263 W la source
France**

Fax : (00331) 43 44 14 52